

Mot du maire Juin 2011



Officiellement, l'été n'est pas encore arrivé, mais nous sommes nombreux à l'avoir cru installé bien avant l'heure. Il semble de plus en plus probable que nous connaîtrons une procédure « contraignante » de restrictions de l'usage de l'eau : si cela doit arriver, des informations vous seront communiquées par distribution dans vos boîtes aux lettres et sur le site communal.

Par ailleurs, les conditions sont réunies pour favoriser les départs de feu, aussi il convient d'être extrêmement prudent :

- les brûlages de végétaux doivent être contrôlés en permanence (ils seront peut-être interdits plus tôt que d'habitude pendant l'été, suivant l'évolution des conditions météorologiques) : concernant ces brûlages, je précise que les conditions de civisme et de respect d'autrui imposent de les effectuer en prenant en compte la direction du vent (éviter de brûler si le vent rabat la fumée vers les habitations environnantes) et je rappelle qu'il est strictement interdit de brûler en même temps des pneus ou autres objets.
- Les barbecues doivent être encore plus surveillés qu'à l'habitude.
- Pour les fumeurs, ne jetez pas vos mégots au bord des routes ou des chemins ; c'est déjà complètement incivique en temps normal, mais dans les conditions actuelles, c'est presque criminel !

Concernant l'intercommunalité, le Préfet nous a fait connaître la position de l'Etat : Cœur d'Yvelines, communauté de communes déjà constituée (7 communes : Beynes, Jouars-Pontchartrain, Neauphle-le-Château, Saint-Germain-de-la-Grange, Saulx-Marchais, Thiverval-Grignon, Villiers-Saint-Frédéric) absorbera les 22 communes non encore regroupées du canton de Montfort-l'Amaury, plus Gambais dans une intercommunalité rurale... Nous aurions souhaité que les deux communautés puissent exister de manière indépendante, mais nous avons aussi précisé qu'au cas où ceci ne serait pas possible, nous préférierions une intercommunalité regroupant Cœur d'Yvelines et le Montfortois plutôt que de risquer d'être absorbé dans une vaste intercommunalité « urbaine », avec des villes telles que Plaisir ou Maurepas qui n'ont rien en commun avec nous. Toutefois, même si nous obtenons partiellement satisfaction, nous avons été avertis que cette vision de l'intercommunalité n'était que transitoire, et qu'à moyen terme, le souhait de l'Etat était de voir des très grandes intercommunalités de 120 000 à 200 000 habitants, regroupant nécessairement des territoires ruraux et urbains. Le mode de représentation des communes dans les groupements de communes étant très favorable aux communes les plus peuplées dans la loi de réforme des collectivités territoriales, il est évident que nos petites communes rurales ne pèseront alors plus rien dans les décisions qui pourront nous être imposées. J'avais annoncé depuis longtemps que nous basculerions d'une répartition triangulaire du pouvoir « Etat – Cantons – Communes » vers une nouvelle répartition triangulaire « Europe – Régions – Intercommunalités », je crois que nous voyons maintenant clairement la concrétisation de ce transfert de pouvoirs, et je reste persuadé que ce sera globalement au détriment d'une qualité de contacts et de relations fondée sur la proximité.

Autre question qui nous préoccupe tous, la liaison routière Mantes/Saint-Quentin-en-Yvelines : même si je suis convaincu que nous sommes en meilleure position qu'il y a deux ans pour ce qui concerne cette menace, je reste persuadé qu'il faut se montrer vigilant. Les prévisions de trafic du Conseil général des Yvelines ont amené le Président du Conseil Général, Alain Schmitz à déclarer que le remède serait pire que le mal et le projet a été

suspendu et « remis au placard ». C'est une étape intéressante dans notre lutte contre ce projet destructeur pour notre cadre de vie, mais il faut réussir à obtenir plus, à savoir l'abandon total et définitif du projet... Je pense que l'échéance des premières élections « territoriales », en 2014, serait un moment favorable pour cet abandon et j'espère qu'Alain Schmitz, qui me semble avoir mesuré la détermination des acteurs locaux et les risques majeurs que fait peser ce projet de liaison sur notre territoire, annoncera cet abandon définitif comme il a déjà annoncé il n'y a guère la suppression du projet du circuit de Formule 1 à Flins. J'ai été au premier rang du combat contre « la voie nouvelle » et j'y resterai, même si je déplore l'utilisation politique qui a été faite de ce combat, alors que par nature, c'est un combat qui se situe à l'échelon local hors des clivages politiques.

Sur un sujet qui peut nous sembler très lointain et que j'avais évoqué lors de la cérémonie des vœux pour l'année 2011, la situation des réfugiés iraniens du camp d'Achraf en Irak, des événements extrêmement graves se sont produits le 8 avril 2011 : en collusion avec le gouvernement iranien, l'armée irakienne a attaqué le camp, tuant 35 personnes et en blessant plus de 350, sur un camp accueillant 3400 réfugiés... C'est en principe un camp protégé par la convention de Genève et par les accords internationaux garantissant la sécurité des réfugiés politiques, mais malheureusement ne disposant pas d'une présence permanente de l'ONU sur place, ni en termes de bureau, ni en termes militaires (pas de « casques bleus »)... Les lois internationales sont donc violées en permanence, et le massacre du 8 avril a constitué un paroxysme de cette atteinte aux droits des réfugiés. C'est la raison pour laquelle à l'instar de certaines communes franciliennes une affiche a été posée sur les grilles de la mairie de Marcq. Ce combat ne s'inscrit pas dans un schéma politique : en France, par exemple, Jean-Pierre Béquet, maire PS d'Auvers-sur-Oise, s'y retrouve aux côtés de François Legaret, maire UMP du 1er arrondissement de Paris... Aux Etats-Unis, des sénateurs républicains et démocrates oeuvrent de conserve pour exiger la protection du camp d'Achraf ; en Grande-Bretagne, des soutiens de députés travaillistes, conservateurs ou libéraux ont été enregistrés. Comme je l'avais dit en janvier dernier, on peut considérer comme rassurant de voir des élus européens ou américains être capables de dépasser des clivages partisans pour s'engager dans cette action. Enfin, la récente intervention de Elie Wiesel, reconnu internationalement comme une figure emblématique de la défense des droits de l'homme, lors d'une conférence organisée le 27 avril 2011 à Port-Marly pour le soutien aux réfugiés d'Achraf peut laisser augurer d'une prise de conscience de plus en plus large du drame qui se joue là-bas.

Les travaux et chantiers à Marcq

L'amélioration de l'accès entre le cimetière « ancien » et le cimetière « neuf » au pied du clocher est désormais réalisée, permettant aux piétons de circuler plus facilement entre les deux parties du cimetière.

Les travaux prévus dans le cadre du contrat rural à l'église Saint-Rémy ont commencé et nous espérons qu'ils seront terminés pour fin mars 2012, même si les fouilles réalisées dans le cadre de l'archéologie préventive nous réservent quelques surprises : le nombre d'ossements retrouvés dans le sous-sol est impressionnant, même si nous savions que l'église avait été agrandie sur l'emprise de ses cimetières successifs, et outre les archéologues du Service Départemental d'Archéologie des Yvelines, il a fallu recruter un anthropologue pour suivre le chantier. Ces missions ont été financièrement prises en charge par le Département des Yvelines, grâce à la bienveillance d'Alain Schmitz, président du Conseil Général et à notre grand soulagement car ce chantier risque de dépasser le budget prévu initialement et nous travaillons à limiter tous les risques de

surcoûts.

Par ailleurs, ces travaux ont montré que l'église avait présenté un aspect architectural que nous ne connaissions pas : nous savions qu'après l'agrandissement de la nef au nord par une travée supplémentaire un mur perpendiculaire aux murs nord et sud avait existé, et nous avons retrouvé les fondations de ce mur. Par contre, personne ne savait qu'entre ce mur et la création du chevet à 5 pans que nous connaissons actuellement avait existé un chevet à 3 pans, dont les fondations ont aussi été retrouvées. Les archéologues ont prévu d'organiser à l'automne une conférence sur leurs travaux et sur leurs découvertes. Ce chantier semble d'ailleurs provoquer la curiosité et l'intérêt de plusieurs de leurs collègues, qui travaillent sur d'autres chantiers dans les Yvelines et qui passent régulièrement à Marcq, pour voir...

Les travaux de remplacement des huisseries à la mairie sont terminés. Ce chantier bénéficiait d'un subventionnement DGE (dotation globale d'équipement : 30% du montant des travaux alloués par l'état).

Seul point noir dans l'avancement des différents chantiers : le petit bâtiment communal situé sur la place de la mairie. Nous espérions voir ce chantier terminé pour la fin mars, mais des retards, sans doute liés à une sous-traitance défailante ont de nouveau provoqué un report de la date de livraison. Il a été précisé à toutes les parties prenantes que le bâtiment devait pouvoir accueillir les activités associatives à petit effectif à la rentrée scolaire 2011.

En mai et juin 2011, nous allons procéder au remplacement du filet pare-ballons du stade Marie Leblan par un filet plus haut sur le côté sud du stade, et nous allons créer un pare-ballons côté parking. Concernant ces filets pare-ballons, nous avons pu bénéficier d'une subvention de 50 % du montant des travaux dans le cadre du dispositif de la réserve parlementaire de M David Douillet, député de la 12ème circonscription des Yvelines. Un dispositif anti-intrusion sera également mis en place tout le long du parking du stade.

Le projet d'abribus prévu au croisement de la rue du Puits Perdu et de la Grande Rue avait été refusé par la Direction des Routes du Conseil Général, en raison de problèmes de visibilité pour les véhicules sortant de la rue du Puits Perdu et de problèmes de distance par rapport à la bordure du trottoir ; un projet a été redéposé, après une rencontre avec M Ver, représentant la direction des routes du CG78.

Nous sommes également dans l'attente de l'attribution d'une subvention de l'état pour divers travaux électriques au stade Marie Leblan et au terrain de tennis des Bruyères.

Pendant l'été 2011, nous mettrons à profit une aide complémentaire du Conseil Général pour travaux de voirie, en entreprenant des travaux dans la rue des Champs avec une réfection complète (chaussée et soubassement) hors agglomération, et un surfacage dans la partie agglomérée. La couche de roulement des rues de Montfort et des Châtaigniers sera également refaite à cette occasion, ainsi que des travaux de surfacage sur plusieurs voies communales, qui ont beaucoup souffert des rigueurs des derniers hivers. Le calendrier est particulièrement serré, car il ne faut pas bloquer les voies sur la période des moissons, mais nous souhaitons également que l'ensemble de ces travaux soit terminé avant la rentrée scolaire de septembre 2011, afin que les cars puissent circuler normalement.

Lors de ce même été, nous réaliserons l'enfouissement des réseaux aériens (électricité, éclairage public et télécom) dans la rue de l'Eglise, depuis le carrefour avec la rue d'Autouillet jusqu'à la fin d'agglomération. Dans ce domaine de l'enfouissement des réseaux aériens, nous essayons désormais d'accélérer la cadence et de programmer un chantier tous les deux ans (alors que nous avons plutôt visé un chantier tous les trois ans initialement), car nous ne savons pas si les subventions seront pérennes dans ce domaine, et

il ne faut pas se leurrer, sans subventions, il nous sera quasiment impossible d'envisager de continuer à enfouir les réseaux.

Seul point noir dans l'avancement des différents chantiers : le petit bâtiment communal situé sur la place de la mairie. Nous espérions voir ce chantier terminé pour la fin mars, mais des retards, sans doute liés à une sous-traitance défailante, ont de nouveau provoqué un report de la date de livraison. Il a été reprécisé à toutes les parties prenantes que le bâtiment devait pouvoir accueillir les activités associatives à petit effectif à la rentrée scolaire 2011.

Sécurité, nuisances

Après une année 2010 où les statistiques montraient une baisse des atteintes aux biens et aux personnes, il semble que sur l'ensemble du secteur (canton de Montfort l'Amaury), nous connaissions un début d'année 2011 plus difficile, avec notamment une augmentation des vols ou tentatives de vols de véhicules et une augmentation des cambriolages, y compris en plein jour. Les personnes âgées peuvent également être victimes de démarchages intempestifs et de cambriolages par de faux agents de services publics, comme cela a été expliqué par les gendarmes lors d'une réunion d'information tenue à Auteuil-le-Roi pour les administrés de Marcq et d'Auteuil-le-Roi. Quelques précautions à prendre sont rappelées dans cette gazette, notamment lors des congés d'été, période où on peut être amené à se retrouver plus isolé que le reste de l'année.

Il est rappelé que des règles précises déterminent les conditions de plantation et de taille des haies et végétaux, que ce soit entre deux propriétés privées ou entre une propriété privée et la voie publique.

Concernant le bruit, un arrêté fixe les conditions et horaires d'utilisation des tondeuses, taille-haies ou tout autre outil générant du bruit. Par ailleurs, sur trois secteurs différents de Marcq nous avons été avertis de problèmes de nuisances sonores dues à des installations de pompes à chaleur, qui sont également soumises à réglementation, notamment en ce qui concerne le bruit nocturne : il convient donc de prévoir l'installation de tels dispositifs en prenant en compte le lieu d'installation, la zone de diffusion du bruit, le niveau sonore et la différence entre le bruit ambiant « résiduel » et le bruit avec la pompe à chaleur en fonction, non seulement du côté de votre habitation, mais également du côté de vos voisins.

Pour toutes les questions relatives aux nuisances, il me semble qu'avec un peu de bon sens et de dialogue, il est presque toujours possible d'arriver à un résultat acceptable par tous... Mais peut-être suis-je un peu rousseauïste ?

Pierre Souin